

Compte-rendu Conseil d'école  
lundi 2 mars 2026 18h

Présents :

Les parents délégués : Mme Ginestet, Mme Le Moal, M. Rampon

Les enseignants : S Delobelle, A Poncelin, V Ribaud, L Sartrand, L Sauret

La mairie : M. El Hessni, M Guilloud

Sont excusés : M. Eyssette (IEN), Mme Giren (parent d'élève), Mme Imbert (parent d'élève), Mme Leplat (parent d'élève), Mme Rapp (parent d'élève)

## 1. Approbation du précédent Compte-rendu du CE

Le compte-rendu du précédent conseil d'école est approuvé.

Mme Poncelin se propose de réadresser le précédent PV de conseil d'école à la mairie.

## 2. Projets des classes pour la fin de l'année

- **danse** pour les maternelles : pas d'intervenant trouvé ; proposition d'un parent d'adresser des personnes intéressées ; la mairie précise qu'il s'agit d'une courte intervention.

- **carnaval** le 31 mars (après midi avec défilé avec tous les parents de 15h45 à 16h15) : traditionnellement des parents fabriquent des crêpes à distribuer aux enfants l'après-midi, nous avons besoin d'aide. S'il n'y a pas assez de parents pour les faire, nous annulerons la dégustation de crêpes.

- **ateliers inter classes** : dernière semaine de de juin, les 4 classes sont mélangées avec des ateliers bricolage, jeux, cuisine,...

- Organisation de **marchés des connaissances** : suite chaque vendredi, les veilles de vacances scolaires.

Date à retenir : le dernier marché est prévu **le jeudi 2 juillet**, les parents seront sollicités pour y participer et il sera suivi d'un repas partagé (avec des préparations des élèves lors des ateliers du matin).

- **jardin** : l'idée est de jardiner par petits groupes interclasses dans différents espaces de l'école avec des fleurs et un potager avec la participation de 2 élèves du DITEP (dispositif pour des élèves en difficulté). Nous sommes accompagnés d'un intervenant (3 séances) payé par la communauté de communes dans le cadre du dispositif : « Ca bouge dans ma cantine.

- **cuisine** : une intervenante payée par la communauté de communes fait cuisiner les élèves (classes 1-2-4).

- **Projet correspondance (classe 3)** avec une classe de Eure avec l'idée d'organiser au moins une rencontre au cours de la période 5.

- **liaison école-collège (classe 3)** : des activités communes (course d'orientation, chansons en anglais) et une visite sont prévues. Ces projets seront en association avec la classe des correspondants de Eure.

- **Classe découverte (classes 2, 3 et 4)** : Les élèves de la GS au CM2 partent en centre dans le Vercors, avec bus, avec des activités nature, 4 jours et 3 nuits.

Cout élevé (transport, hébergement, repas). Chaque famille payera au maximum 75 euros par enfant. Les chèques ne sont pas encaissés pour l'instant.

Des parents s'impliquent pour le financement : merci beaucoup !

A ce jour : total rentrées = 8.130€ (*mairie : 2380€ ; PEEP : 500€ ; vide-grenier solidaire : 800€ ; marché de Noël : 770€ ; ravioles : 490€ ; subvention JPA : 690€ ; Trousse à Projets : 100€ ; familles : minimum = 2.400€*)

reste à trouver : 3.370€

M Guilloud incite l'école à formuler une demande exceptionnelle à la suite des prochaines élections municipales.

Il est attendu 1000 euros de financement de l'OCCE, mais il reste une incertitude sur la réalisation du projet. Une nouvelle mobilisation est nécessaire, les modalités restent à déterminer. Une nouvelle réunion

sera proposée aux parents, pour envisager de nouvelles actions.

La mairie a refusé que l'ATSEM de la classe 2 (Adeline Terki), également présente sur le temps périscolaire, soit présente en tant qu'accompagnatrice sur ce séjour. Nous le regrettons : sa présence aurait permis de rassurer certains enfants fragiles (puisqu'elle les connaît), de renforcer le lien entre le scolaire et le périscolaire, de conforter son rôle pédagogique dans la classe et son lien avec les élèves.

La mairie réitère l'impossibilité de modifier les contrats des agents actuels.

### **3. Mairie – Service éducation**

- rappel des demandes du Conseil d'Ecole n°1 :

- Pas d'alarme intrusion : La mairie propose de donner des cornes de brume à laisser dans les malles. (proposition depuis mars 2025)
- Pas de mallette PPMS au CMS, en cas de confinement
- quelques manques dans les malles dans les classes

M. Guilloud précise que la refonte des PPMS sera l'occasion d'uniformiser les différentes pratiques. La mairie a récemment relancé les services techniques sur ce sujet.

Une poignée de sécurité a été installée sur le portail à l'arrière du bâtiment.

Les spirales à vélo ont été installées.

Une porte brise-vue à hauteur d'adulte (sans planche) a été ajoutée pour les petits WC. Le grand WC fermé sera rajouté cet été.

- rappel des demandes des Conseil d'Ecole de 2024-2025 :

- Actuellement il est impossible de se confiner (obstruer les vitres). On demande des stores côté couloir.
- problème de la classe 02 : trop chaude, serait-il possible de mettre un brise soleil ? Nous proposons de faire cela en priorité plutôt que la peinture des autres classes qui ne pressent pas.

Des brasseurs d'air vont être mis en place dans les classes 1 et 2 aux vacances de Pâques ; dans un deuxième temps des voiles d'ombrage sont prévus mais le calendrier n'est pas encore arrêté, élections municipales obligent.

- humidité des locaux : quelles solutions ? l'école s'abîme, il y a beaucoup de moisissures, côté nord.

La demande a été transmise aux services techniques. Il faut leur signaler si des traces d'humidité sont à nouveau observées.

- La salle de motricité sera repeinte cet été.

- Les marelles de la cour ont vieilli et ne sont plus très visibles : il faut adresser un mail aux services techniques (avec le service éducation en copie) pour leur demander de les retracer.

### **4. Exercices de sécurité**

Un exercice 'risques majeurs' (tempête) le mardi 18 novembre 2025

Un deuxième exercice 'incendie' a été effectué le vendredi 23 janvier 2026.

Rapport lors des exercices :

- Les vitres des toilettes de la classe 1 ne s'obstruent pas, rendant leur accès impossible lors d'une tempête ; or l'accès est nécessaire pour les maternelles. Il n'y a eu aucune retour de la mairie à cette demande.

La mairie précise qu'un gendarme spécialisé sécurité pourra apporter son expertise en octobre 2026, pour prioriser les aménagements et donner son avis sur les équipements.

- L'exercice incendie a eu lieu pendant le temps de récréation des classes 3 et 4. L'alarme incendie est inaudible depuis la cour, ce qui a créé de la confusion parmi les élèves et n'a pas permis aux enseignants à l'extérieur d'alerter les élèves immédiatement. L'équipe enseignante a donc demandé l'installation de relais sonores extérieurs.

### **5. Evaluation d'école : retour**

Celui-ci sera fait en juin, notre rapport n'ayant toujours pas eu de retour finalisé.

Nous demanderons la transformation de l'espace devant le bureau de direction pour avoir une salle de réunion dédiée.

**Date du prochain CE : le lundi 22 juin 2026 à 18h00.**